Magazine d'information communal

Weitbruch

N° 14 • DÉCEMBRE 2021



Douce et belle fête de Noël !

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Que 2022 nous fasse retrouver la joie du vivre ensemble !

Calendrier 2022 des manifestations

Calendrier prévisionnel
sous réserve des mesures sanitaires

JANVIER

Vendredi 7 — **Tournoi de belote**
Football Club de Weitbruch au Millenium

Vendredi 28 / Samedi 29 — **Théâtre**
Société d'Éducation Populaire au foyer St Gall

Dimanche 30 — **Fête du poulet rôti**
Société d'Aviculture au Millenium

FÉVRIER

Vendredi 4 — **Théâtre**

Samedi 5 — **Théâtre**

Dimanche 6 — *Société d'Éducation Populaire au foyer St Gall*

Samedi 26 — **Dîner dansant**
Football Club de Weitbruch au Millenium

MARS

Samedi 6 — **Après-midi Jeux en famille**
AGF au Millenium

Samedi 19 — **Nettoyage de printemps**
Commune de Weitbruch au Millenium

Dimanche 20 — **Bourse aux vêtements et jouets**
Association Triangle d'Afrique au Millenium

AVRIL

Dimanche 10 — **Fête Paroissiale**
Paroisse catholique St Gall au Millenium

Dimanche 24 — **Marché aux Poussins**
Société d'Aviculture au foyer avicole

Samedi 30 — **Witz Owe**
Football Club de Weitbruch au foyer St Gall

MAI

Dimanche 15 — **Inauguration club-house & Concours de pêche**
Association de Pêche et de Pisciculture à l'étang de pêche

Samedi 21 — **Kermesse**
École maternelle & WAPAMA au Millenium

Dimanche 22 — **Matinée de pêche après concours**
Association de Pêche et de Pisciculture à l'étang de pêche

JUIN

Vendredi 3 — **Fête scolaire**
École élémentaire Uuiccobrocho au Millenium

Samedi 4 / Dimanche 5 — **Tournoi des Jeunes et de Sixte**
Football club de Weitbruch au stade municipal

Dimanche 12 — **50e anniversaire de l'association**
Association de Pêche et Pisciculture à l'étang de pêche

Mardi 21 — **Fête de la musique**
Société d'Éducation populaire & Commune de Weitbruch - derrière l'église catholique

Dimanche 26 — **Marche d'été 10 km**
ASC Gallia sur le ban communal et au hall Gallia

JUILLET

Du Vendredi 8 au mercredi 20 — **Tournoi Open de Tennis**
ASC La Garance à l'Espace Sports et Loisirs «Strieth»

Mercredi 13 — **Bal populaire de la Fête Nationale**
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers au Millenium

Samedi 30 — **Inauguration des Nouvelles Installations footballistiques**
Stade de football - Espace Sports et Loisirs « Strieth »

SEPTEMBRE

Dimanche 11 — **Messti et fête des rues**
Football Club de Weitbruch - Espace Sports et Loisirs « Strieth » et Millenium

& — **Journée « Découverte des associations »**
(SOUS RÉSERVE)

Dimanche 18 — **Défilé « Fête du cheval »**
Société Hippique Rurale à la carrière et à l'abri de la SHR

Samedi 24 — **Fête de la Bière**
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers au Millenium

OCTOBRE

Du Lundi 3 au Vendredi 7 — **Semaine lecture**
École élémentaire Uuiccobrocho au Millenium

Dimanche 9 — **Fête de l'Amitié - repas à emporter**
Société d'Éducation Populaire au Foyer St Gall

Samedi 15 — **« Kesselfleisch »**
Association Pêche et Pisciculture au Millenium

Dimanche 16 — **Célébration festive & Exposition 150 ans de la dédicace de l'église**
Paroisse Catholique St Gall à l'église & Foyer St Gall

Samedi 22 — **Repas – spectacle**
ASC La Garance au Millenium

Samedi 29 / Dimanche 30 — **Exposition d'oiseaux exotiques**
Perroquet Club Nord Alsace au Millenium

NOVEMBRE

Samedi 5 / Dimanche 6 — **Exposition d'Aviculture**
Société d'Aviculture au foyer avicole

Vendredi 11 et Samedi 12 — **Conférences**
Association d'Archéologie et d'Histoire de Weitbruch au Millenium

Dimanche 27 — **Fête de l'Avent**
Paroisse Protestante au Millenium

DÉCEMBRE

Dimanche 4 — **Fête des Seniors 2022**
Commune de Weitbruch au Millenium

Samedi 17 — **Fête de Noël des Jeunes**
Football Club de Weitbruch au Millenium

Dimanche 18 — **Fête de Noël des enfants**
Paroisse Protestante à l'église

Samedi 31 — **Soirée Saint Sylvestre**
ASC Gallia au Millenium

www.weitbruch.fr



Le mot du Maire

Cette année 2021 aura encore été perturbée par la pandémie.

Toutes ces contraintes ont généré des complications de fonctionnement administratives sans parler d'une rupture sociale entre nos concitoyens.

Je tiens à remercier toutes les personnes pour leur sens des responsabilités et leur respect des gestes barrières ainsi que le monde médical, le personnel communal et les élus qui furent présents en tous moments au service de notre communauté.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour toutes nos associations qui sont touchées de plein fouet et pour tous les bénévoles qui sont des acteurs indispensables au maintien du lien social. Courage et persévérance, la municipalité sera à vos côtés.

Cette année s'achève également avec des investissements importants qui seront détaillés dans ce bulletin.

La nouvelle année est devant nous, j'espère qu'elle nous apportera une normalité afin de nous retrouver sereinement en toutes occasions.

Elle sera ponctuée par de nouveaux projets tels que le lancement de notre micro-zone d'activités, le réaménagement d'une partie de la voirie de la rue Principale ainsi que le lancement de l'aménagement foncier (anciennement nommé remembrement).

Regardons l'avenir sereinement et avec fraternité.

Tout le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022.

A scheeni Wihnachte un e glickliches Nejes Johr

Prenez soin de vous

Damien HENRION, maire

SOMMAIRE

CALENDRIER 2022 2
ÉDITORIAL 3
VIE ÉCONOMIQUE 4
VIE COMMUNALE 6
VIE SCOLAIRE 22
VIE PRATIQUE 28
VIE INTERCOMMUNALE 32
ÉTAT CIVIL 34







Un grand merci aux enfants de l'école maternelle pour la décoration du sapin de la mairie



Magazine d'information de la Commune de Weitbruch

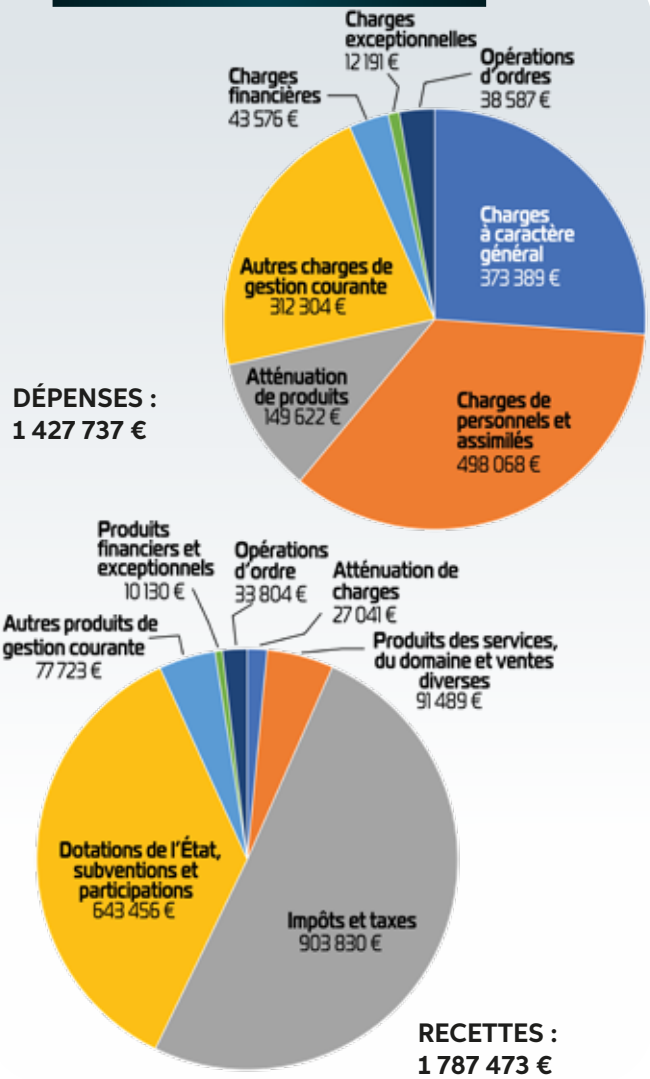
Directeur de publication : Damien Henrion
Comité de rédaction et crédits photographiques :
Jean-Marc SUSS, Angèle GELDREICH, Jean-Claude KREBS, Stéphanie MERCKLING, Esther MERINO, Mathieu SCHNEIDER, Germain WOLFF, Philippe SPITZ, Gaëlle ZELLER RUTTER, Martine REINHARDT, Marie-Thérèse WEISBECKER.

Ont collaboré à ce numéro : Anne DUCHMANN, Gaëlle VINOT, Colman BOYLE, Tania HOERNEL, Jeannine DIETZ.

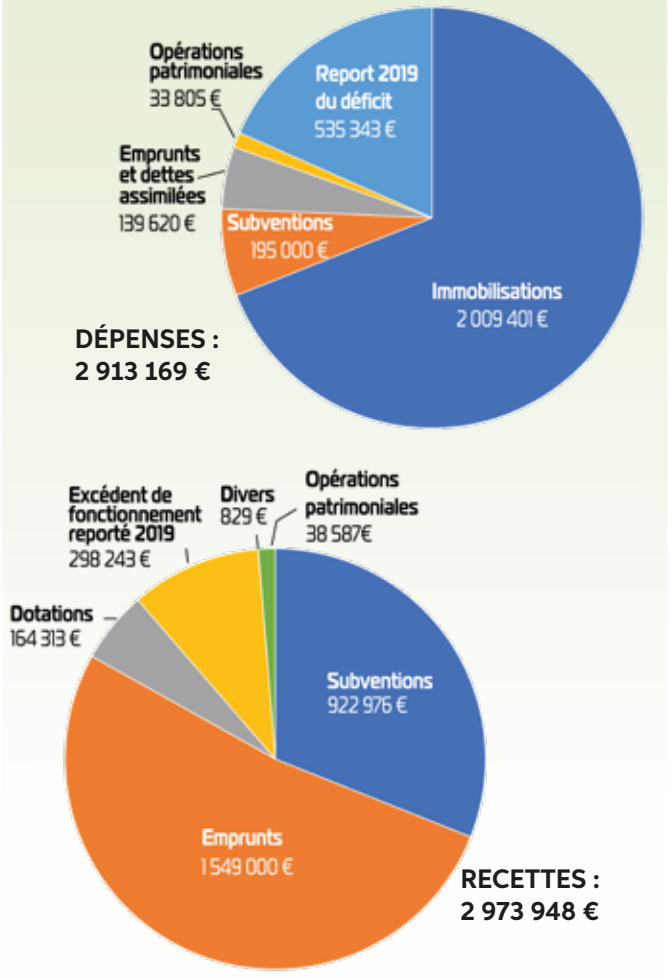
Conception graphique & impression :
Atelier du SEL - Berstheim
Ce magazine est imprimé en France (67) sur du papier sans chlore certifié FSC issu de sources responsables
Dépôt légal : Décembre 2021

Le Compte Administratif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement : 60 779 €
Excédent global en 2020 : 420 515 €

Principales décisions du conseil municipal
Décembre 2020 – novembre 2021

Finances

- Débat d'orientation budgétaire
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020
- Affectation du résultat de 2020
- Vote du budget primitif 2021
- Vote des taux des taxes locales
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 500.000 €
- Adhésion au groupe Agence France Locale
- Souscription d'un emprunt pour les Nouvelles Installations Footballistiques d'un montant de 1.600.000 €
- Souscription d'un prêt relais pour la TVA, de 3 ans, concernant les Nouvelles Installations Footballistiques pour un montant de 800.000 € dans l'attente du remboursement par le Fonds de compensation de la TVA
- Actualisation des tarifs de location du Millenium à compter du 1er janvier 2023 ainsi que des concessions du cimetière et du colombarium
- Gratuité du droit de place pour le messti en 2021

Nouvelles installations footballistiques à l'Espace Strieth

- Plan de financement et demandes de subventions aux diverses instances actualisés
- Validation de plusieurs avenants aux marchés publics
- Signature d'une convention de participation financière avec 3 autres communes de la CCBZ pour l'acquisition d'un aérateur regarnisseur
- Acquisition de trois robots tondeuses

Urbanisme

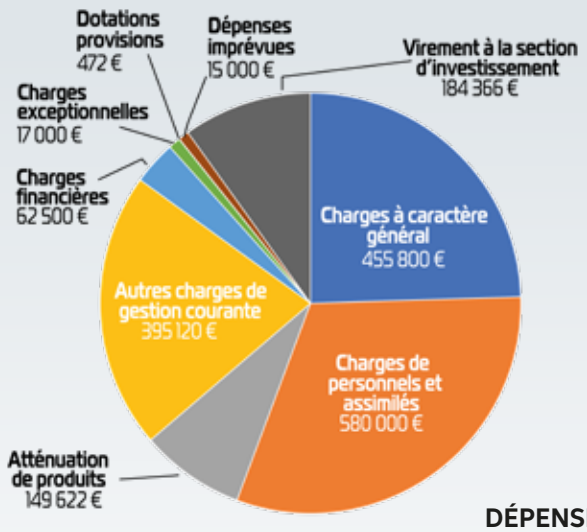
- Aménagement foncier – institution d'une commission communale ou intercommunale d'aménagement foncier

Ressources humaines

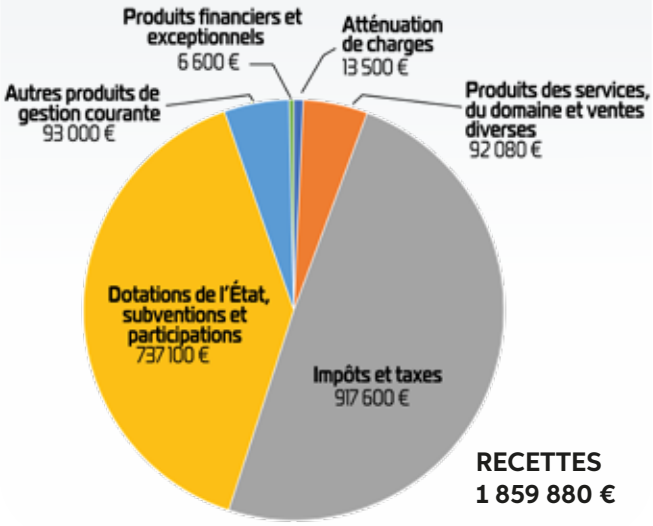
- Fonction publique : mise en place de titre restaurant

Le Budget Primitif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

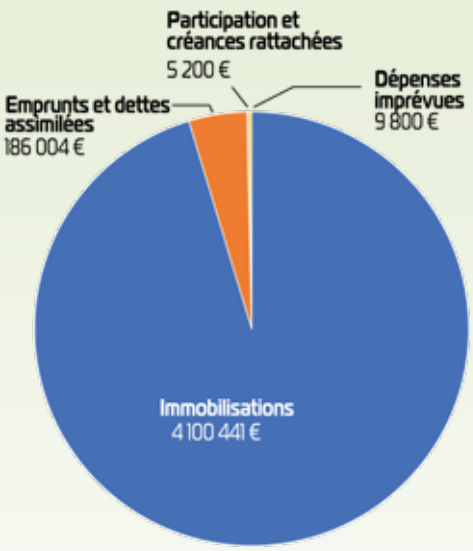


DÉPENSES
1 859 880 €

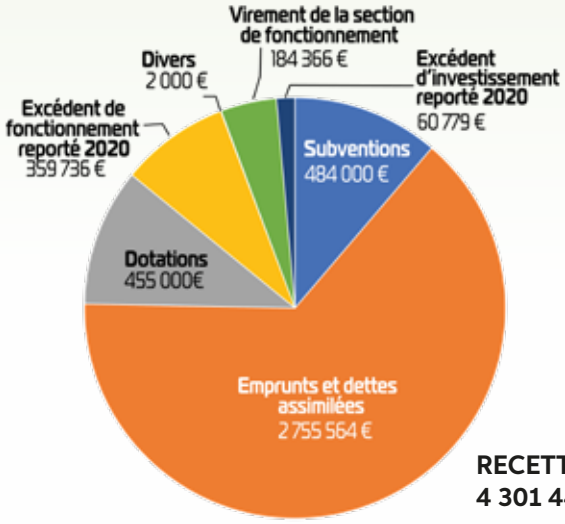


RECETTES
1 859 880 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES
4 301 445 €



RECETTES
4 301 445 €

Intercommunalité

- Marchés publics : convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de financement à la CCBZ relative à la restructuration de l'éclairage public de la rue de la Chaux et de la rue Strieth /chemin du Birkwald
- Compétence prise par la CCBZ : « organisation de la mobilité »
- Participation du fonds de concours de la CCBZ pour le remplacement du revêtement de sol de l'aire de jeu du hall de basket « Gallia »
- Création de deux groupements de commande avec la CCBZ et les communes membres, l'un pour les contrôles réglementaires et l'autre pour les marchés d'assurances
- Cession de terrains à la CCBZ pour la création d'une micro-zone d'activités à Weitbruch
- Signature d'un avenant à la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales

Divers

- Attribution d'une subvention à la Société des courses de Strasbourg pour l'hippodrome de Strasbourg -Hoerdt
- Forêt : approbation du programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2021
- Hall de basket «Gallia» - remplacement du revêtement de sol du terrain de jeu
- Étang de pêche et installations annexes – travaux de stabilisation des berges et d'agrandissement du chalet
- Convention avec R-GDS pour l'installation et l'hébergement des équipements de télérelève
- Attribution d'une subvention à L'Association d'Histoire et d'Archéologie de Weitbruch
- Convention avec les agriculteurs pour la mise en place des Zones de Non-Traitement par rapport aux riverains
- Patrimoine – déclassement de l'ancienne école 6 rue de Brumath, décision de cession du bâtiment et signature d'un mandat avec une agence immobilière
- Décision de réaliser une refonte du site internet de la commune
- Acquisition de plusieurs parcelles au titre d'une réserve foncière
- Marché public : adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics
- Attribution d'une subvention à l'association ASC Gallia (7.500 €)
- Église catholique - Travaux de réparation de l'orgue
- Chasse – validation de quatre nouveaux membres de l'Association de chasse Geudertheim – Weitbruch, locataire des lots de chasse 1 et 2
- Motion relative à la création d'un groupement hospitalier du territoire Nord Alsace

La forêt 1999 – 2021

Depuis la tempête du 26 décembre 1999 la forêt de Weitbruch s'est bien régénérée.

Afin de gagner en diversité, des plantations de chênes sessiles, de mélèzes, d'érables et de frênes ont complété la régénération naturelle de bouleaux et de pins sylvestres.

D'autres essences encore présentes, telles que le châtaignier, le chêne rouge, l'aulne et le tremble, font que notre forêt est plus variée qu'avant la tempête.

Dans le cadre du plan d'aménagement, les forestiers de l'ONF parcourent l'ensemble des parcelles tous les 6 – 8 ans pour désigner les arbres d'avenir et marquer les bois à couper. Ces interventions d'éclaircissement fournissent des produits forestiers tels que le bois de chauffage des particuliers et du bois énergie pour les chaufferies bois.

Les bois morts sur pied sont conservés s'ils ne présentent pas de risque pour les usagers de la forêt. Marqués d'un triangle, ils serviront de gîtes et de refuges aux geais, chauves-souris, chouettes, piverts et bien d'autres encore.

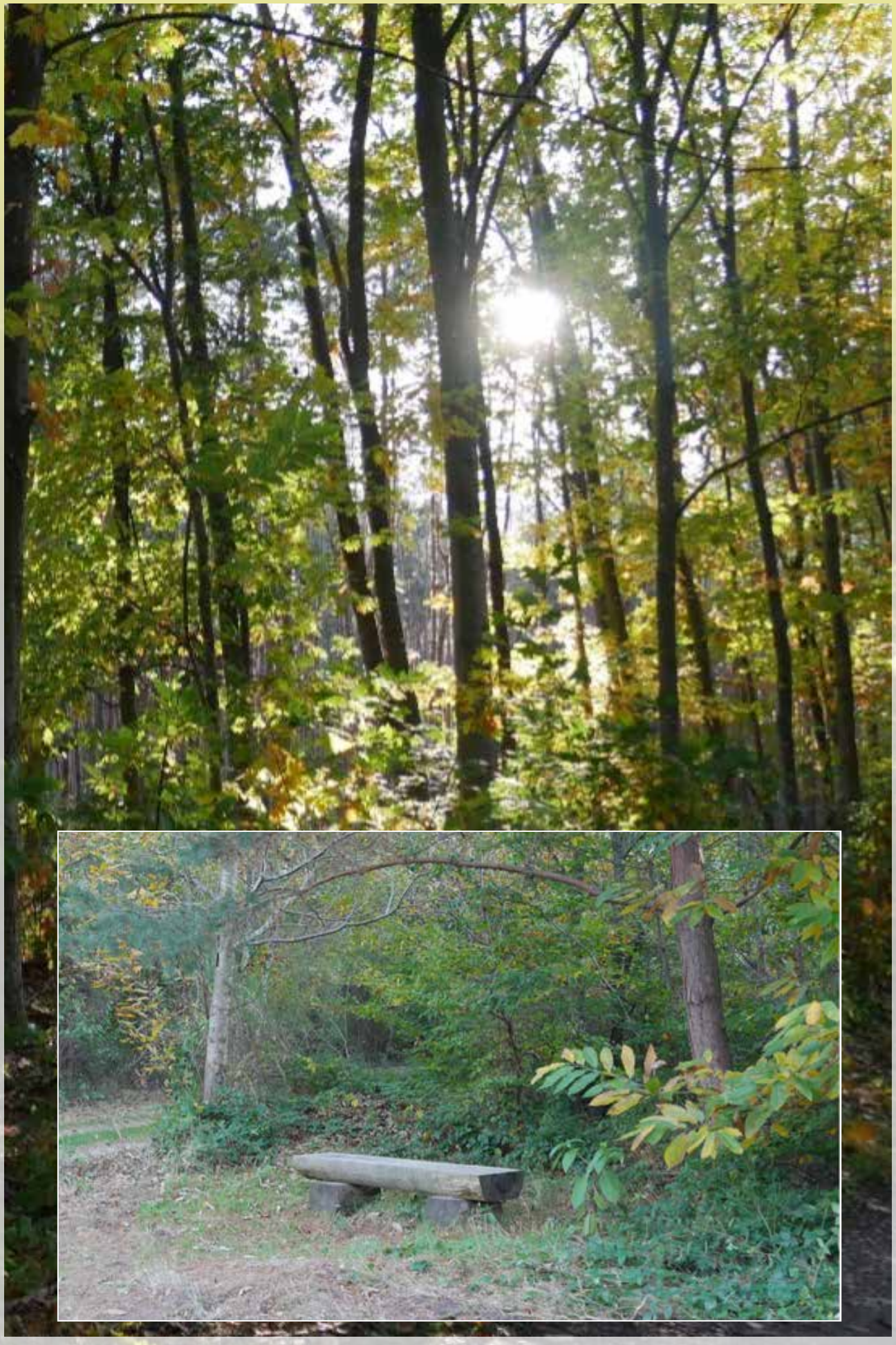


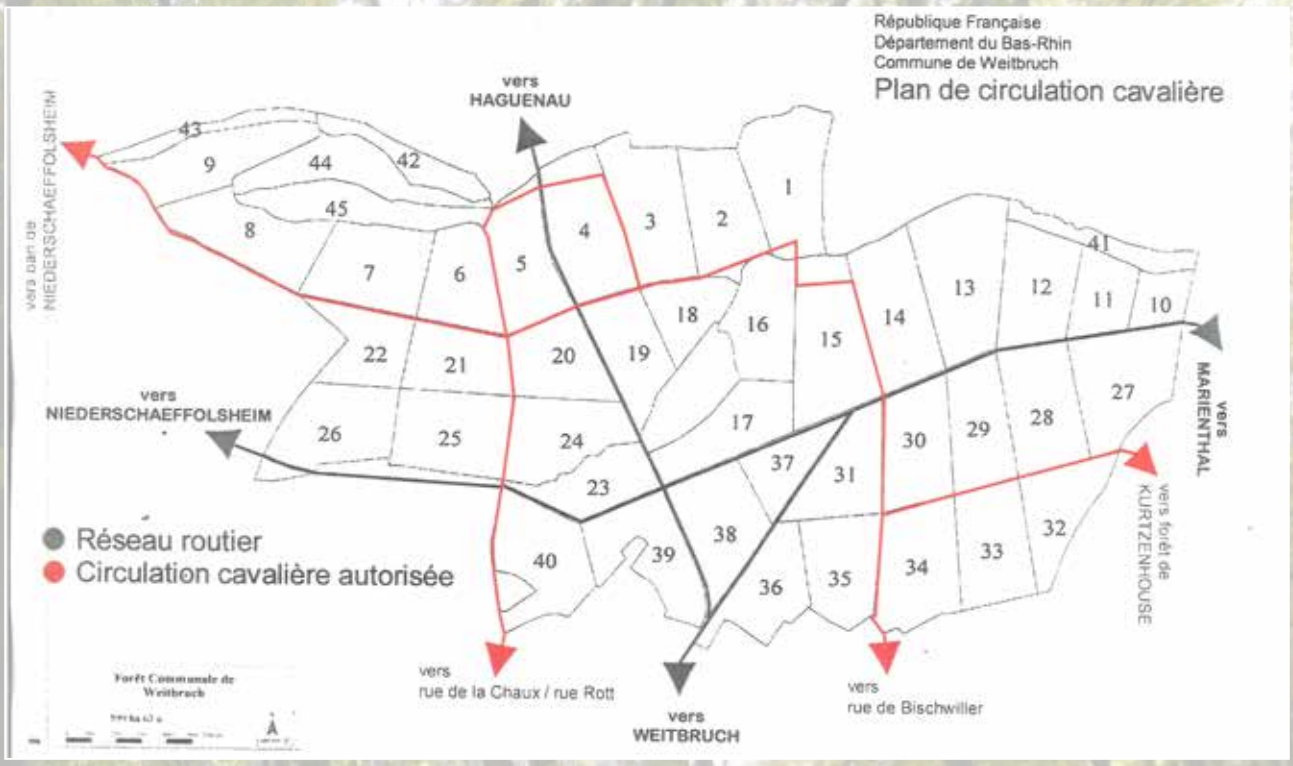
Les bois au sol ne sont plus systématiquement enlevés pour permettre la régénération naturelle du biotope.

Les coupes sont réalisées par les bûcherons de l'ONF. Le débardage en bord de chemin est confié à des entreprises forestières locales.









Les coupes mécanisées des petits bois sont également effectuées par des entreprises régionales.

Outre ces travaux d'amélioration et de valorisation des bois d'avenir, des coupes sanitaires doivent être menées dans la forêt.

C'est une tempête silencieuse que nous subissons par la sécheresse de ces trois dernières années qui fait dépérir les hêtres. Les scolytes ont également fait des dégâts sur un peuplement d'épicéas en parcelle 23. Les jeunes frênes plantés après la tempête sont touchés par la chalarose et leur avenir d'arbres de production est compromis. La zone la plus visible se situe en parcelle 5 proche des étangs de pêche où quasiment tous les hêtres adultes et d'un beau diamètre ont dû être coupés puisque dépérissants. L'exploitation des bois a été faite l'hiver dernier.

L'engrillagement de cette parcelle a été réalisé dernièrement et une opération de plantation citoyenne est prévue cet hiver. Seront plantés des chênes sessiles, des pins laricio de Corse, des cèdres de l'atlas, essences préconisées en vue du changement climatique en cours.

La trouée des épicéas de la parcelle 23 sera engrillagée pour favoriser la régénération naturelle, un enrichissement par plantation pourra se faire après une période d'observation.

Le déséquilibre forêt-gibier nous oblige à protéger toutes les nouvelles plantations et compromet la régénération naturelle.

La forêt, en plus de sa fonction économique a une fonction écologique, c'est un important réservoir de biodiversité, et une fonction touristique avec l'accueil du public. Le circuit découverte réalisé par la CCBZ met en valeur les atouts tels que la borne milliaire, un tumulus de l'âge de bronze et permet l'identification de 12 essences diverses d'arbres.

Couper un arbre n'est pas un acte de destruction, mais de construction.

Une forêt croît dans une autre échelle de temps que la nôtre, d'où la difficulté pour nous de l'adapter aux changements climatiques.

Mais ni vous ni moi ne serons témoins de la forêt à la fin de ce siècle quand les arbres plantés aujourd'hui seront à maturité.

Vente de bois

La vente de bois par adjudication aura lieu **le samedi 5 février 2022 à 10h00** au Millenium
Le descriptif des lots sera disponible à partir du 24 décembre 2021 en mairie, sur le site internet de la commune **www.weitbruch.fr** et à la maison forestière.





Nouvelles Installations Footballistiques
Espace Strieth



Après un an et demi le chantier est en voie d'achèvement. L'éclairage du terrain synthétique, attendu avec impatience, est opérationnel depuis cet automne. Le terrain naturel a été tondu à plusieurs reprises et un regarnissage a été fait. Des travaux de décompactage ont été effectués. Le visuel du terrain se perfectionne de jour en jour. Des aménagements paysagers avec quelques arbres restent à réaliser. Ce grand espace vert a fait prendre la décision au conseil municipal d'investir dans trois robots tondeuses, deux pour le terrain de football et un robot pour traiter les abords. Cet investissement sera très vite rentabilisé en coût et en temps gagné pour nos agents communaux.

À l'intérieur du club-house, différents corps de métiers s'affairent : électricien, peintre, sanitaire et chauffagiste ainsi que le menuisier, avant de laisser place aux travaux de finition.

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous quelques éléments plus techniques concernant l'installation.

Le chauffage

Le chauffage du bâtiment est assuré par une chaudière gaz à condensation. Les émetteurs étant, soit des radiateurs pour les locaux courants, soit des panneaux rayonnants implantés au plafond de la salle du club-house.







La ventilation



La ventilation du bâtiment est assurée par une centrale de traitement d'air double flux qui insuffle de l'air neuf dans tous les locaux de vie et en extrait l'air vicié. L'air neuf est réchauffé par une batterie d'eau chaude raccordée sur la chaudière. En parallèle, les calories de l'air extrait sont de leur côté récupérées par un échangeur à plaque et réintroduites dans le circuit d'air neuf.

Certains locaux, comme les sanitaires, le local ménage, et le local déchet sont traités par une ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux qui se limite à la seule extraction de l'air vicié.

La cuisine

La cuisine est équipée d'une hotte de niveau « professionnel » raccordée à un extracteur. Elle nécessite la mise en œuvre d'une seconde centrale de traitement d'air spécifique, dite de compensation, qui assure l'apport du volume d'air neuf nécessaire, en cas de fonctionnement de la hotte, afin d'éviter la mise en dépression du local. En cas de non-fonctionnement de la hotte, la cuisine est ventilée par le réseau double flux courant du bâtiment.

Les nouvelles installations footballistiques seront terminées début 2022. Le club, en association avec la commune, réfléchit aux modalités de l'inauguration de ce bel ensemble, qui devrait se dérouler le dernier week-end de juillet 2022. Des clubs prestigieux viendront fouler les terrains et rivaliser pour la gagne.













Travaux réalisés en 2021

Gallia



Le revêtement du sol de l'aire de jeu du hall de la Gallia a été changé début juillet. Ce nouveau terrain Taraflex polyvalent financé par la commune, offre aux basketteurs(ses) un meilleur confort en matière d'amortissement et une meilleure adhérence (l'ancien terrain était devenu glissant). De plus les joueurs évoluent sur un terrain plus lumineux. Côté spectateurs, la commune a également investi dans des tribunes pour augmenter le nombre de places assises et contribuer ainsi à une bonne ambiance de match. Ces nouveaux équipements satisfont joueurs et spectateurs d'autant plus quand la victoire est au bout.

Travaux élus

La commission Travaux a fait le choix de restaurer les tables de la salle du conseil municipal. Ce choix n'a été possible que grâce au professionnalisme et l'expertise de Jean Birgel qui a encadré les élus dans ce travail : poncer délicatement à la main, éliminer la poussière, passer une première couche de peinture. Ensuite reponcer, appliquer une nouvelle couche de peinture et un vernis satiné. Les travaux ont été finalisés par Jean.



Le résultat est remarquable. Merci aux participants.

Piste hippique

La construction du nouveau complexe footballistique a amputé la piste hippique. Pour rétablir la boucle de la piste, il a fallu enlever la butte de terre entre l'emprise du foot et les courts de tennis. La piste en cendrée a été comblée et l'ensemble a été enherbé.

La terre a été évacuée vers l'étang de pêche pour des travaux de réaménagement futurs.

Tennis



Les terrains extérieurs de tennis sont envahis par les mauvaises herbes lorsque les abords des terrains ne sont pas protégés par une bande d'enrobé. L'enrobé manquait sur deux côtés. Pour répondre à la demande du club, les travaux ont été financés par la commune.

Le cheminement pour l'accès au pylône téléphonique à proximité du tennis a été redéfini. Des travaux de nettoyage et d'élagage dans l'enclos du pylône ainsi que le remplacement d'un panneau de grillage sont en attente de réalisation par l'opérateur ATC France.

Tennis de table

La Garance n'utilise plus le mur d'entraînement et par conséquent l'espace en enrobé associé. La commune a décidé en accord avec l'association d'y installer une table de ping-pong extérieure, libre d'accès, afin que jeunes et moins jeunes puissent jouer et se détendre



Au chapitre Voirie

Rue Strieth - rue Birkwald



Des travaux de voirie, avec création de places de stationnement à proximité du stade pour les jours d'entraînement et de match, ont complété les nouvelles installations footballistiques. Sur le chemin du Birkwald, un trottoir relie l'espace Strieth au village de manière sécurisée pour les piétons. Les conditions hivernales ne permettent plus la mise en peinture de la bande cyclable sur la chaussée sur ce tronçon. Des températures plus clémentes au printemps rendront l'opération possible.

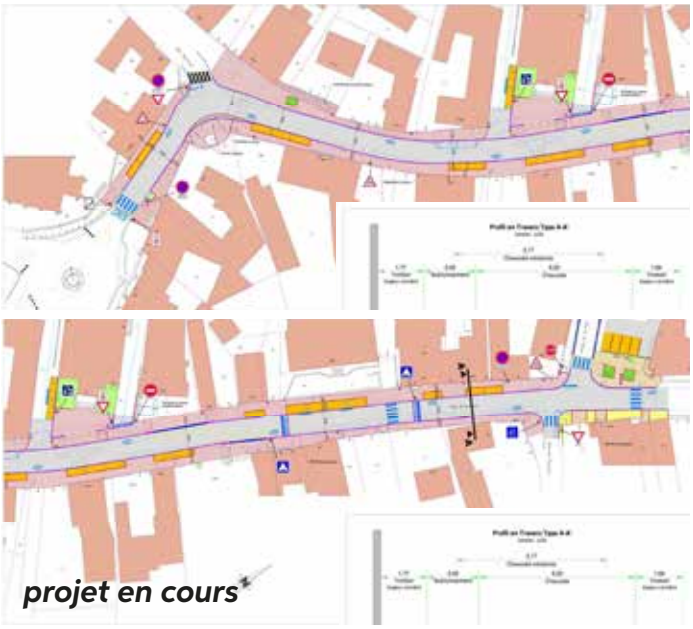
Parking rue de l'Église



La CCBZ a réalisé début octobre, des travaux d'aménagement de 5 places de stationnement. Trois semaines de travaux d'assainissement, de terrassement, de pose de pavés ainsi que de luminaires ont été nécessaires pour finaliser le projet.

Voirie rue Principale

Dans le cadre du plan de relance, le réaménagement de la portion de route départementale entre le rond-point de la mairie et la rue de la chaux a été retenu. Le projet élaboré par le bureau d'étude mandaté par la CCBZ qui a la compétence voirie, a fait l'objet de plusieurs observations et remaniements de la part des conseillers municipaux avant d'être présenté aux riverains pour avis. Les travaux devraient commencer au printemps et se terminer en automne 2022.



projet en cours

L'accès aux commerces durant cette période sera maintenu, certes avec parfois quelques difficultés prévisibles. Nous vous demanderons la plus grande indulgence face à ces inconvénients.

Corps de ferme - rue des Bergers



Depuis la nouvelle mandature, le devenir du patrimoine communal fait l'objet d'un intérêt tout particulier. Dans ce cadre, le corps de ferme Ludtmann attire notre attention. Depuis le début de l'année, plusieurs réunions ont été consacrées à son sujet. Dans l'objectif de sauver notre patrimoine, différents projets ont été avancés en commission Travaux. L'association pour la sauvegarde de la maison alsacienne (ASMA) a été contactée.

Le 15 juillet, un sinistre, lié aux fortes intempéries, a endommagé sérieusement le bâtiment du porche d'entrée. Les mesures d'urgence et de mise en sécurité ont été prises dans la journée.

Depuis, des évaluations techniques ont été menées, ainsi qu'un diagnostic mycologique qui met en évidence l'absence de mérule sur les échantillons testés. Une étude patrimoniale a été effectuée par la société d'histoire de Weitbruch, ardent défenseur du corps de ferme. Ces études ont été présentées à toutes les commissions réunies. Suite aux discussions, la démolition du bâtiment sur rue a été réalisée en prenant soin de déposer et stocker les éléments remarquables en grès du porche. En priorité, il faut d'urgence stopper les infiltrations sur tous les bâtiments, notamment sur la maison alsacienne en bâchant provisoirement. Une couverture définitive ainsi que des projets communaux pouvant s'y insérer sont à l'étude.

Aménagement foncier agricole et forestier

appelé autrefois remembrement

À la demande des conseils municipaux de Gries du 4 mars 2021 et de Weitbruch du 11 mars 2021, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a institué le 31 mai 2021, une commission intercommunale d'aménagement foncier chargée de réaliser une étude préalable.

Cette dernière est prise en charge à 100 % par la CeA, elle finance également à hauteur de 60% les travaux connexes sur les chemins et à 80 % les travaux liés à l'environnement qui seront réalisés dans le cadre de l'aménagement foncier à l'issue de la procédure.

Selon l'article L111-1 du code rural et de la pêche maritime « l'aménagement et le développement durable de l'espace rural constituent une priorité essentielle de l'aménagement du territoire. La mise en valeur et la protection de l'espace agricole et forestier prennent en compte ses fonctions économique, environnementale et sociale »

Composition de la Commission

Elle est présidée par un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal de grande instance

- **Le maire** de chaque commune

- **Deux propriétaires de biens non bâtis et un propriétaire suppléant** de chaque commune, désignés par un vote en conseil municipal

- **Deux exploitants agricoles et un exploitant agricole suppléant** pour chaque commune, désignés par la Chambre d'agriculture

- **Trois personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature**

- **Deux fonctionnaires de la Collectivité européenne d'Alsace**

- **Un délégué du Directeur départemental des finances publiques**

- **Un représentant du Président de la CeA**

L'aménagement foncier : 3 buts de même importance

Cadre de vie

- Projets d'équipements (piste cyclable, lotissement, salle communale etc.)
- Gestion des risques (lutte contre les coulées de boues, lutte contre les inondations etc.)
- Mise en valeur du paysage (sentier de promenade etc.)

Espaces naturels

- Préservation des espaces naturels (faune et flore, trame verte et bleue)
- Mise en valeur des espaces naturels (sensibilisation du public)

Agriculture

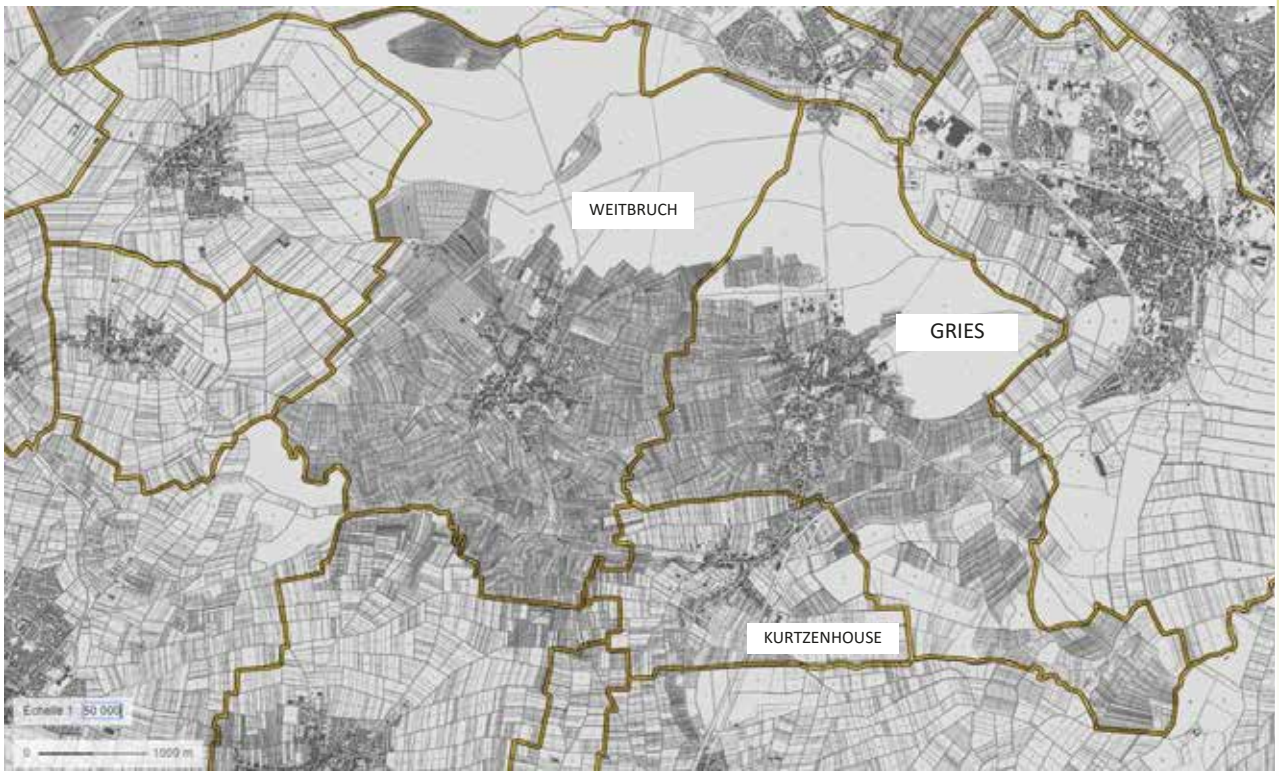
- Rapprochement du centre d'exploitation
- Regroupement des parcelles îlots cohérents
- Un réseau de chemin adapté

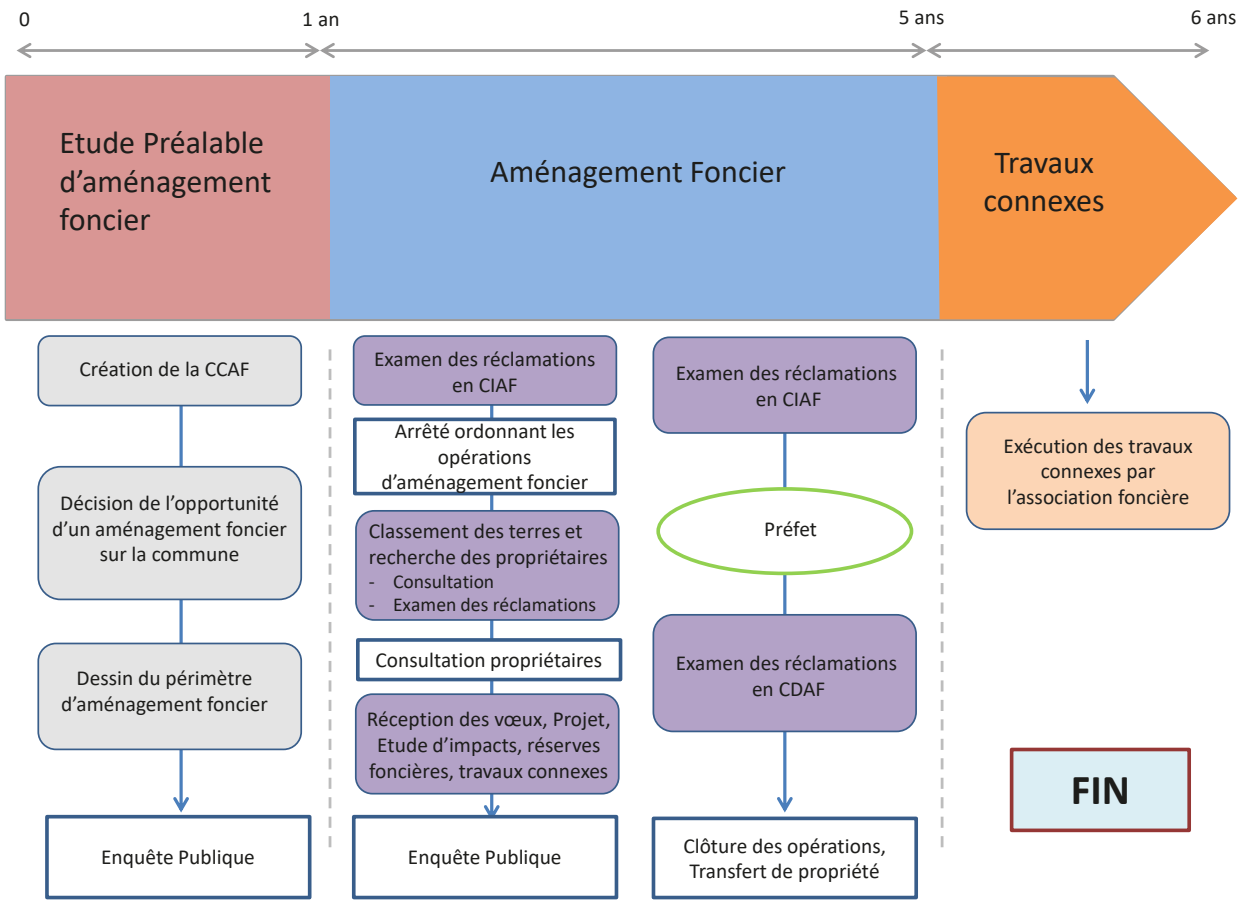
Les acteurs de l'aménagement foncier et leurs rôles

La Commune	Sollicite le Conseil Départemental, donne son avis
Le Conseil Départemental 67	Finance, pilote, et contrôle la procédure Conseille les acteurs de l'aménagement foncier
La Commission Communale ou intercommunale d'Aménagement Foncier	Propose le mode d'aménagement foncier et le périmètre prend les décisions relatives au différentes étapes clés
Le Géomètre Expert	Réalise le volet foncier de l'étude préalable et le projet d'aménagement foncier
Le Bureau d'études environnement	Réalise le volet environnement et paysage de l'étude préalable et l'étude d'impact du projet

L'aménagement foncier est une procédure à l'amiable pendant laquelle plusieurs enquêtes publiques auront lieu et durant laquelle tous les propriétaires seront contactés et reçus individuellement par le géomètre. Pour cette raison, il faut compter pour la durée de la procédure entre 5 à 6 ans.

Parcelles cadastrales





Nid de cigognes

La commune a demandé fin 2020 en accord avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de déplacer le nid situé en face de la mairie en raison des dégâts causés chez le riverain.

A cet effet, un nid de substitution a été aménagé aux ateliers municipaux. Après quelques hésitations, le couple de cigognes a décidé en février 2021 de reconstruire un nid à l'ancien emplacement.





Deux magnifiques cigogneaux sont nés sur cet emplacement.

À l'issue de la période de nidification, il a fallu réévaluer la situation avec la LPO. Une réunion avec les parties prenantes (mairie, riverains, LPO, citoyens) a été organisée en novembre. Il a été décidé de supprimer le nid existant qui commençait à pencher sérieusement et de mettre à la place de nouvelles protections avifaunes éprouvées sur l'ensemble du Grand Est.

Nous espérons que cela incitera les cigognes à utiliser le nouveau nid avec la belle corbeille qui les attend aux ateliers municipaux.

Battues de chasse 2021/2022

Les lots de chasse n° 1, 2, 3 et 4 font l'objet de battues de chasse et ceci durant toute la saison 2021/2022.

Des battues de chasse auront lieu sur les 4 lots (en plaine et forêt), et plus particulièrement :

Lot n° 1 et 2 :

Délimitation : **entre la départementale vers Brumath et l'annexe Birkwald (lot 1) et entre le chemin vicinal vers Gries et la départementale vers Brumath (lot 2).**

Reste à définir

Lot n° 3 :

Délimitation : **entre le chemin vicinal vers Gries et le chemin vicinal vers Haguenau, jusqu'aux bans de Gries et Haguenau.**

19 décembre 2021, 9 janvier 2022,

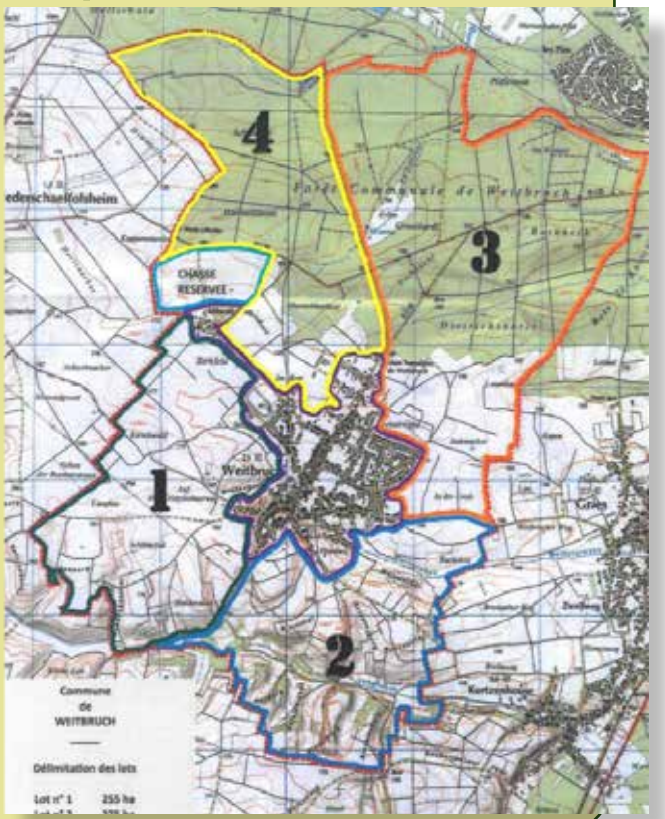
30 janvier 2022

Lot n° 4 :

Délimitation : **entre le chemin vicinal vers Haguenau et la route menant au hameau Birkwald, jusqu'aux bans de Niederschaeffolsheim, Haguenau.**

18 décembre 2021, 15 janvier 2022,

1er février 2022



Commémorations du 8 mai





Avec la participation de membres de l'association Weitbruch Libéré en uniforme

Fête Nationale du 14 juillet 2021



Le maire de Weitbruch Damien Henrion a donné rendez-vous aux membres du conseil municipal le 14 juillet à 11h pour célébrer la fête nationale.

En déposant une gerbe au pied du Monument aux morts, il a réaffirmé l'importance des trois mots Liberté, Egalité, Fraternité.
La cérémonie officielle a été rehaussée par la très belle interprétation de la Marseillaise par cinq jeunes membres des Patch'Voices.

Cette célébration en cercle restreint a fait écho à la belle fête du 13 juillet organisée avec brio par la Gallia au Millenium qui a rassemblé de nombreux amateurs de musique tout en respectant les contraintes sanitaires grâce à une accalmie salvatrice permettant d'utiliser au maximum les surfaces extérieures. Un très beau feu d'artifice a clôturé cette soirée.





Élections en 2022

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril** et les élections législatives **les dimanches 12 et 19 juin**

Une refonte de la liste électorale sera réalisée et donc de nouvelles cartes électorales seront distribuées avant le premier scrutin.

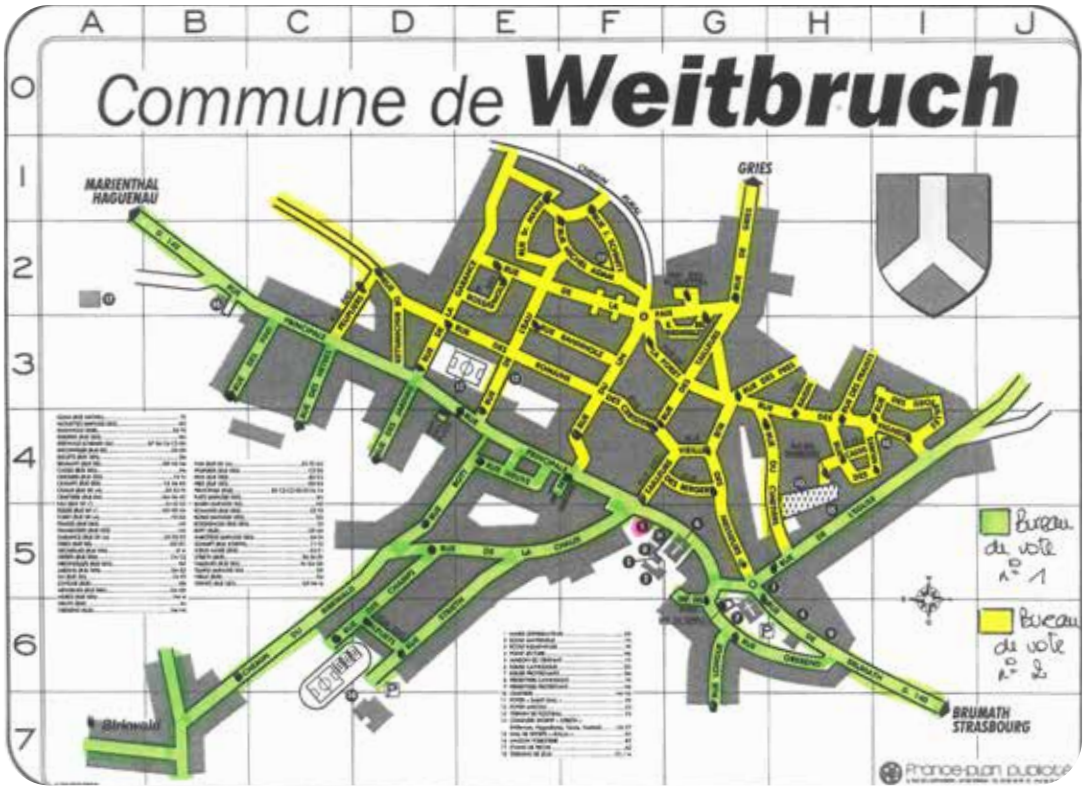
Petits rappels

Depuis l'an dernier il y a deux bureaux de vote dans la commune, ils se tiendront à l'école élémentaire, 94 rue principale dans 2 salles de classe distinctes, un fléchage sera mis en place.

L'inscription sur la liste électorale peut se faire toute l'année en mairie ou en ligne sur servicepublic.fr et jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Un point sur les procurations à compter du 1er janvier 2022 :

- une seule procuration établie en France par électeur
- un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B
- la saisie de la procuration peut se faire sur le site www.maprocuration.gouv.fr
- le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée (commissariat de police, brigade de gendarmerie, …) pour vérifier son identité et valider la demande, reste obligatoire pour demander comme pour résilier une procuration faite de manière dématérialisée.



Les personnes qui souhaitent participer aux opérations de vote comme scrutateur et/ou assesseur sont invitées à contacter la mairie par téléphone au 03.88.72.37.22 ou par mail mairie@weitbruch.fr ou en se rendant à l'accueil selon les horaires d'ouverture indiqués dans la rubrique « Vie pratique »

Ateliers organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS souhaite organiser des ateliers intergénérationnels et pour les seniors.

La commune lance un appel aux personnes qui seraient intéressées pour y participer afin de définir ensemble les thématiques de ces ateliers : l'art sous toutes formes, les travaux manuels, les jeux de cartes ou autres, l'alimentation, la nature, le potager, les balades, le numérique (ordinateur, téléphone portable, tablette, …), la fréquence (hebdomadaire, mensuelle, …) les jours et heures à convenir.

Faites-nous part de vos idées et de vos envies

Contact : secrétariat de la mairie au 03.88.72.37.22 ou par mail mairie@weitbruch.fr

2021 à la bibliothèque :
On retrouve ses marques peu à peu



Cette année, le point lecture de Weitbruch a pu rester ouvert malgré le COVID. Envers et contre tout, nous avons poursuivi nos projets. La fin d'année a vu la naissance de notre site internet : www.bibliotheque-weitbruch.fr , qui vous permet de consulter les livres présents dans notre bibliothèque et même de les réserver (le « Click & Collect » est désormais possible, le Covid pourra bien revenir, on sera prêts !). Il s'agit d'une petite révolution pour notre point lecture, n'hésitez pas à le consulter ! Il nous permet aussi de vous communiquer notre actualité, nos changements d'horaire pendant les congés.

Brigitte et Sabine ont continué leur partenariat avec les écoles et sont intervenues dans les classes de maternelle pour compter de belles histoires aux petits écoliers avec différents supports ludiques, associées aux thématiques des enseignants. Elles ont également été à la rencontre des bouts de choux du multi-accueil et de la MAM. Nous avons participé au festival VOOLP (le Festival de contes Vos Oreilles Ont La Parole, organisé par la Bibliothèque d'Alsace, et qui consiste à proposer des spectacles de conteurs gratuitement à travers la région pendant les vacances de la Toussaint) et nous avons pu, grâce au soutien de notre commune, proposer un spectacle le 3 novembre au Millenium qui a enchanté petits et grands. Natacha Mattenet-Flecniakoska, une conteuse professionnelle venue de Nantes, nous a emmenés dans un monde de gourmandises, avec son spectacle intitulé «Des idées plein la toque». Nous avons voyagé dans son univers mélodieux fait de farine, de cuiller en bois imaginaire et de recette-comptine à réciter ensemble. Les cuisinières de la bibliothèque nous ont régalés de madeleines faites



maison pour l'occasion. Nous espérons pouvoir à nouveau participer au festival l'année prochaine !

Enfin, nous avons accueilli cette année deux nouvelles bénévoles, Michelle et Nicole et nous les remercions de leur engagement ! Nous sommes ouverts à toute nouvelle candidature !

Les projets fourmillent par ici, le prochain objectif sera d'organiser une soirée jeux de société pour adultes.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et à bientôt à la bibliothèque !

L'équipe des bénévoles

Fête de Noël des Seniors 2021

Les festivités pour les Seniors de notre commune auraient dû reprendre en cette fin d'année 2021, mais l'évolution défavorable de la crise sanitaire a fait que cette année encore il était compliqué de réunir nos aînés dans des conditions sécuritaires optimales. La commune et le centre communal d'action sociale en charge de l'organisation de la fête des seniors avaient donc fait le choix de protéger les aînés et d'annuler le repas du 5 décembre.

Cette fête, synonyme de partage et de retrouvailles, est un temps social privilégié pour nos aînés. Aussi, afin de garder un lien direct et d'apporter un peu de réconfort dans ces moments difficiles, les membres du centre communal d'action sociale ont souhaité remettre à chaque senior un bon d'achat de 30 € à faire valoir auprès des commerçants de la commune. Ils pourront s'offrir des « bredele », chocolats, un bon plat, une bonne bouteille ou se faire plaisir en s'offrant un soin, ou autres auprès des commerçants participants.



Colis remis aux Seniors en Maison de Retraite



La fibre optique est arrivée à Weitbruch



Une première phase de travaux a permis un accès internet à très haut débit cet été pour la moitié du village. Cet automne, une deuxième phase a rendu éligible 40 % de foyers supplémentaires. Rosace et la Région Grand Est s'activent pour finaliser au plus vite le raccordement des dernières habitations.

Vous pouvez tester votre éligibilité sur le site www.rosace-fibre.fr puis souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet si vous le désirez.

La CCBZ a participé à raison de 175 € / foyer, ainsi que la Région Grand Est au financement des travaux d'infrastructure.

CYTYKOMI



Retrouvez toute l'actualité de votre commune et de la Communauté de communes de la Basse Zorn !

Depuis un an, la commune vous propose de recevoir des informations directement sur vos smartphones par l'application CITYKOMI. Des notifications vous signalent en direct les évènements importants, les perturbations, les alertes, les arrêtés municipaux …

Cette application gratuite est anonyme et ne collecte aucune donnée personnelle.

Pour Weitbruch :

- 473 personnes déjà abonnées
- 59 messages diffusés depuis le début de l'année
- 1769 mercis
- Plus de 130 partages

Abonnez-vous sans tarder en flashant les QR Codes





Le site Internet de la Commune de Weitbruch fait peau neuve

Afin de répondre aux nouveaux usages et le rendre compatible avec les smartphones et tablettes votre site www.weitbruch.fr évoluera.

Nouveau graphisme et ergonomie revue, le nouveau site internet de notre commune offrira une navigation plus fluide, plus agréable et facilitera vos démarches.

Début 2022, venez le découvrir et visitez-le régulièrement pour rester informés sur nos activités !

Messti du 11 et 12 septembre



Il est de tradition que le Football Club de Weitbruch (FCW) organise le messti en septembre avec un vide grenier et la partie restauration en face du parking Alsatia.

Cette année, le FCW a préféré ne pas organiser cette manifestation en raison des contraintes sanitaires.

C'est donc par ce beau week-end, que les jeunes et les moins jeunes ont pu profiter des attractions foraines que la commune a souhaité maintenir.

Après l'annulation du messti en 2020, la commune a offert exceptionnellement cette année le droit de place aux forains.



Un stationnement règlementé

Depuis plusieurs années, la commune de Weitbruch porte l'ambition d'un développement urbain maîtrisé par des espaces publics mieux partagés et un accès facilité aux commerces, aux services médicaux et administratifs.

Des zones bleues définies par arrêté municipal sont ainsi opérationnelles depuis 2019 au parking Alsatia. Elles s'étendent depuis le mois de juin de cette année à la rue des Messieurs et au parking de la Mairie. voir plan ci-contre.

Le début du stationnement doit être signalé à l'aide d'un disque horaire prévu à cet effet disposé de manière visible dans le véhicule. Il est limité du lundi au samedi de 8h à 19h.



Des changements pour la circulation

Cette fin d'année 2021 marque l'achèvement des travaux de voirie dans la rue de la Chaux.

La circulation y est réglementée par arrêté municipal :

- **ZONE 30**
Rue des Champs
Rue de la Chaux, entre la rue Strieth et la rue Principale

- **ZONE 20**
Rue de la Chaux, entre la rue Strieth et la rue Rott

- **Le stationnement hors case est interdit** dans toute la rue de la Chaux



Savoir-vivre

Merci de ramasser les crottes de votre chien

La population canine dans le village a augmenté. Il serait donc bien que TOUS les propriétaires fassent l'effort de ramasser les déjections canines sur tous les espaces publics. Cela est valable également sur les places de parking des nouvelles installations footballistiques, où de nombreuses crottes ont été constatées ! sachez que cette incivilité est passible d'une amende. Vous avez un compagnon à 4 pattes, alors assumez-en la responsabilité jusqu'au bout. Un minimum de civisme participe au bien-être de tous.



École maternelle





Les mains dans la terre à l'école maternelle !

Dans le cadre du projet d'école, un grand travail sur le jardin a été mené par les classes de l'école maternelle.

Chaque classe a fait vivre son carré de jardin au gré des saisons. Les enfants ont pu vivre au quotidien l'évolution de leurs plantations et se réjouir de l'apparition des premières feuilles, l'éclosion des fleurs, la venue des fraises, bien vite mangées !



Nos amies les abeilles !

Comme chaque année, Freddy Riehl est venu présenter ses abeilles à l'école maternelle. Un grand moment de découverte pour les enfants qui ont pu voir les abeilles de très près grâce à la ruche pédagogique. Ces petites bêtes sont définitivement devenues les amies des enfants quand ils ont pu goûter leur miel sur du pain frais… délicieux !



Expo-promenade de fin d'année !

L'année scolaire 2020-2021 a été très perturbée par la crise sanitaire. Il a néanmoins été possible de finir l'année par un moment convivial où les parents ont pu découvrir les productions plastiques de leurs enfants au gré d'une promenade dans l'école. Ce beau moment a été soutenu par les parents d'élèves de l'association WAPAMA qui ont organisé une vente de repas à emporter dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire et serviront à financer les projets scolaires à venir ! L'occasion de finir cette belle matinée par un bon repas !





Voyage en livres version 2021

Du 4 au 8 octobre, les classes de Mme Dietz et M. Meyer ont eu le plaisir de changer de salle de classe pour se retrouver au Millenium, très gentiment mis à disposition par la municipalité. Toute la semaine était dédiée à l'univers du livre : lecture offerte, lecture à voix haute, lecture personnelle, étude des types de livres, mise en réseaux, écriture répondant à un type particulier, jeux littéraires …. Une chance énorme pour les élèves alors même que l'Education Nationale érige en priorité le travail sur la lecture pour la réussite scolaire !





Voici quelques impressions rendant compte des journées :

Aujourd'hui, lundi 4 octobre, nous avons découvert un nouveau genre littéraire: la nouvelle policière.

Nous avons lu un chapitre des Doigts Rouges en groupe et mis en évidence ce qui était important : personnages, lieux, éléments marquants…pas toujours facilement d' ailleurs!

Entre suspects, indices, fausses pistes, preuves, interprétation, nous nous sommes un peu perdus au départ mais en faisant les liens entre les différents groupes, tout est devenu plus clair !

Nous avons chanté, et nous avons pu nous lover dans nos couvertures pour des moments de lecture ….

Mardi 5 octobre, nous avons passé la matinée à l'école mais nous avons néanmoins pu travailler sur des débuts de récits policiers. Ce n'est pas toujours facile d'écouter attentivement et de retrouver les caractéristiques des personnages.

L'après-midi, nous avons eu des plages de lecture plaisir et nous avons préparé les textes à lire à voix haute. Nous avons découvert plusieurs jeux pour entraîner la lecture et nous avons beaucoup aimé.

C'était bien de jouer avec des parents qui sont venus nous aider !

Une semaine littérature passe très vite …

Les romans policiers semblent plaire aux enfants, surtout lorsqu' on leur lit des histoires palpitantes !



Pour clore en apothéose cette parenthèse, les élèves ont dû aider un scientifique émérite à trouver la cachette d'un antidote pour vaincre un terrible virus ! Dix épreuves en groupes ont été résolues dans un temps donné pour trouver la bonne combinaison permettant d'ouvrir le coffre contenant l'antidote. Ce n'était pas facile, il a fallu calculer, comprendre des énigmes, chercher, fureter ... quelquefois à quatre pattes, s'entendre, coopérer, persévérer ...

L'équipe gagnante a pu ouvrir le coffre, et injecter l'antidote chocolaté à tous les participants, ouf !!!

Élèves et enseignants ont vécu une semaine extraordinaire, de celles qui allument des étoiles dans les yeux des enfants déjà lecteurs, dans ceux des enfants qui font un pas, grand ou petit, vers ce monde du livre, dans ceux des maîtres qui voient s'ouvrir à leurs élèves un nouvel univers de rêves, d'imaginaire, de connaissance ….



Une pensée toute spéciale à ceux qui sont les fondateurs de cette belle aventure, Sabine et Alain...

Merci pour tous ces beaux voyages en livres que vous avez initiés, nous avons hâte d'en partager encore avec vous !

Au périscolaire « La Ruche »

Notre structure périscolaire accueille 40 enfants de 6 à 11 ans et 20 enfants de 3 à 6 ans.

Il y a chaque année un thème en commun à toutes les structures périscolaires de l'AGF, cette année 2021/22 le thème est « IMAGI'NATURE ».

Cet été le thème « il était une fois » a permis aux enfants de faire un retour en arrière pour voir comment papa et maman faisaient des cabanes, des jeux et aussi d'explorer les mondes imaginaires et contes de l'enfance des parents.



Les sorties au parc Friedel leur ont permis de découvrir les métiers du cuir grâce à une initiation qui eut un franc succès, et bien sûr l'été ne serait pas TOP sans sortie piscine, celle-ci s'est faite à Niederbronn-les-Bains.

Pour clôturer l'été l'équipe a organisé un goûter spécial, crêpes, jeux où les parents étaient invités et ce fut une très belle après-midi.

Une nouvelle directrice, Madame HOERNEL Tania, a rejoint l'équipe à la mi-septembre.

La structure peut accueillir 60 enfants midi et soir, nous accueillons aussi les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, du printemps et en été au mois de juillet, il nous reste de la place pour les mercredis alors surtout n'hésitez pas à nous contacter.



Nous sommes ouverts :
Les lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h à 8h, de 11h30 à 13h15 et 15h45 à 18h30
Le Mercredi de 8h à 18h
Renseignements et inscriptions :
Mme HOERNEL Tania - tél : 03.88.72.14.77 -
mail : peri.weitbruch@agf67.fr

Cette année nous allons à nouveau décorer le sapin du village. Les enfants ont le plaisir de vous présenter leurs décorations de Noël et s'associent à toute l'équipe du périscolaire pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.



Au Multi-accueil « Les Petites Abeilles »





Voilà déjà quelques années qu'un partenariat a débuté entre le Multi-Accueil « les petites abeilles » et la bibliothèque de Weitbruch.

Ces rendez-vous réguliers malheureusement interrompus à cause des restrictions sanitaires liées au covid 19, ont repris à notre plus grande joie !

Ainsi, Sabine et Brigitte toutes deux à la retraite et bénévoles à la bibliothèque, viennent régulièrement dans nos locaux pour l'immense bonheur des enfants et des professionnelles.

Entre histoires, raconte-tapis, Kamishibaï et comptines, ces interventions sont variées, riches en échanges et bénéfiques au développement cognitif des enfants tous âges confondus.

Également, en fonction des thèmes que nous voulons aborder avec les enfants, Sabine et Brigitte sélectionnent soigneusement des livres pour nous les prêter autant de temps que nous le souhaitons.

Dernièrement, en jouant de leur voix, nos conteuses ont fait vivre « la moufle », un conte traditionnel Russe, avec pour support un raconte-tapis posé à même le sol pour accueillir les péripéties des personnages. Ce conte mêlant humour et tendresse où triomphe l'entraide, a captivé les enfants et stimulé leur imagination.

Vivement la prochaine rencontre afin que petits et grands puissent partager un autre moment fort en émotions.

Multi-accueil AGF
Les Petites Abeilles
Agrément 20 places

2 espaces de vie :
les marcheurs et les non marcheurs
Tarif Prestation de service unique (Psu)

102 A rue principale
67500 Weitbruch
03 88 05 77 95
pe.weitbruch@agf67.fr

APPEL A BÉNÉVOLES

ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES DU BAS-RHIN
SECTION LOCALE DE WEITBRUCH

La section locale de l'AGF de WEITBRUCH a obtenu un agrément « ESPACE DE VIE SOCIALE ». C'est un dispositif de la Caisse d'Allocation Familiale qui assure le financement d'actions visant à soutenir la parentalité.

Dans ce cadre, la section locale a mis en place des actions et activités en collaboration avec la municipalité et avec le soutien des salariés de l'AGF tel que la journée jeux, une action théâtre avec l'école, des conférences, des cafés parents, du bricolage parents-enfants, de la sophrologie parents-enfants…



Or la section manque cruellement de bénévoles pour organiser, assurer la logistique ainsi que la communication des différentes actions et activités.

l'AGF est prête à soutenir et accompagner les personnes qui sont intéressées ou ont des idées pour créer des actions en faveur des personnes âgées.

Si vous avez un peu de temps à consacrer, même ponctuellement, n'hésitez pas à prendre contact avec Micheline BLANCK mail : blanck.m@orange.fr
Tél :06 31 24 68 21

URBANISME - Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de Saisine par Voie Électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont WEITBRUCH, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



Pour aller plus loin : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme

Un geste qui sauve !

Vous cherchez un moyen de vous rendre utile et ne présentez pas de symptômes grippaux, faites un geste de solidarité et donnez votre sang !

L'Établissement Français du Sang rencontre un manque considérable d'approvisionnement de sang, il est donc urgent de se mobiliser. Pour être donneur il faut être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans et avoir plus de 50 kg. Une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois par an et il est nécessaire de respecter un minimum de 8 semaines entre deux dons.
En 2022, les prochaines collectes auront lieu de 17h à 20h :

- **15 février à Weitbruch**
- **19 avril à Gries**
- **16 juin à Kurtzenhouse**
- **20 septembre à Weitbruch**
- **6 décembre à Gries**

Pour toute information appelez le 03.88.21.25.09 ou rejoignez le site de l'Établissement Français du Sang : dondesang.efs.sante.fr. Vous pouvez notamment tester vos possibilités de donner ou encore prendre rendez-vous pour y limiter l'affluence et l'attente.

N'hésitez pas, « on compte sur vous ! »

Mairie

2a, rue de l'Église - 67500 WEITBRUCH - ✆ 03 88 72 37 22 -
E-mail: mairie@weitbruch.fr
www. weitbruch.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	8h00 à 12h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA BASSE-ZORN
34 rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
✆ 03 90 64 25 50
Mail : communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr
Horaires d'ouverture **du lundi au vendredi**
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Services Sociaux

Permanences :

• Mme Bénédicte BALLY
Service social sur RDV uniquement.
Centre Médico-social 67 PFAFFENHOFFEN -✆ **03 69 33 21 42**

• Mme Aurélie MAGNARD
Service R.S.A. sur RDV uniquement.
Centre Médico-social 67 PFAFFENHOFFEN - ✆ **03 69 33 21 42**

Relais Postal

TABAC VÉRONIQUE KOST
45 rue Principale - ✆ 03 88 72 18 27
Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi	7h30 à 12h15 et 13h30 à 19h00
Jeudi	7h30 à 12h15
Samedi	7h30 à 12h15 et 13h30 à 17h00

Déchèteries

	Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre	Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars
GEUDERTHEIM - route de Hoerdt - ✆ **03 90 29 19 34**		
Mardi	**9h à 12h et 14h à 18h**	**10h à 12h et 13h à 17h**
Vendredi	**9h à 12h et 14h à 19h**	**10h à 12h et 13h à 17h**
Samedi	**8h à 12h et 13h à 18h**	**9h à 12h et 13h à 17h**
GRIES/WEITBRUCH - route de Weitbruch - ✆ **03 88 72 32 62**		
Lundi	**14h à 18h**	**13h à 17h**
Mercredi	**9h à 12h et 14h à 17h**	**10h à 12h et 14h à 17h**
Jeudi	**14h à 17h**	**14h à 17h**
Samedi	**8h à 12h et 13h à 18h**	**9h à 12h et 13h - 17h**
WEYERSHEIM - Quai de la Zorn - 67720 Weyersheim - ✆ **03 90 29 01 42**		
Lundi	**14h à 18h**	**13h à 17h**
Mardi	**14h à 18h**	**13h à 17h**
Mercredi	**9h à 17h**	**10h à 17h**
Jeudi	**14h à 17h**	**14h à 17h**
Vendredi	**14h à 19h**	**13h à 17h**
Samedi	**9h à 17h**	**10h - 17h**

Numéros d'urgence

15 SAMU Service d'Aide Médicale Urgent
17 POLICE SECOURS
18 POMPIERS
112 Numéro d'appel d'urgence européen

GAZ	**03 88 75 20 75**
Service sécurité & dépannage	
EAU- ASSAINISSEMENT	**03 88 19 97 09**
Service d'urgence 24/24	
ÉLECTRICITÉ	**03 88 18 74 00**
Service sécurité & dépannage	

Point lecture

1 rue de Brumath - Weitbruch
✆ **03 88 72 19 05**
E-mail : bibliothequeweitbruch@orange.fr
Facebook : fb@bibweit
Horaires d'ouverture

Mardi	15h30 à 17h00
Mercredi et Samedi	10h00 à 11h30

Garderies

MULTI-ACCUEIL «LES PETITES ABEILLES»
Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans
102a rue Principale - ✆ **03 88 05 77 95**
pe.weitbruch@agf67.fr

PÉRISCOLAIRE «LA RUCHE»
Accueil des enfants de 4 à 11 ans
102a rue Principale - ✆ **03 88 72 14 77**
peri.weitbruch@agf67.fr

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES
Véronique SCHAUINGER, directrice
73a rue Principale - ✆ **07 49 50 85 63**
Contact mail :
leslucioles.2sbabies@gmail.com

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES « MA MAM À MOI »
1a rue de la Forêt - ✆ **03 69 13 16 44**
Contact mail : info@mam-weitbruch.fr
Site : mam-weitbruch.fr

Déchets Non dangereux

CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX
✆ 03.88.72.14.76
Horaires d'ouverture

Lundi	7h à 15h
Mardi, Mercredi, Jeudi	8h00 à 15h00
Vendredi	8h00 à 16h00

Le mot du député



Les vœux de fin d'année

Pour la quatrième année déjà, je vous écris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, je veux vous apporter un message d'espoir et de fraternité car devant l'adversité, nous avons tous été solidaires : citoyens, responsables d'associations, chefs d'entreprises et élus.

La santé : un bien commun de première nécessité

Nous avons fait face au virus, et nous étions tous fragiles. Les soignants ont été au rendez-vous, les citoyens ont pris cette crise à bras le corps. L'Assemblée nationale, en votant le Ségur de la santé s'est engagée pour la modernisation de notre système de santé, l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients.

Mais soyons sur nos gardes, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières.

Le retour de l'État protecteur

Après de longues années d'austérité, les députés de la majorité présidentielle et le gouvernement, depuis 2017, ont appliqué notre résolution : Libérer la France et protéger les Français.

L'augmentation du pouvoir d'achat et le reste à charge zéro, le plan « 1 jeune-1 solution » et le « Quoi qu'il en coûte » sont des exemples de la protection restaurée dont bénéficient les Français. Nous en voyons bien le résultat dans notre 9e Circonscription du Bas-Rhin, l'économie se porte bien et le taux de chômage est à 5.1% (8.1% au niveau national).

Nous avons assuré les ressources de nos communes et leurs investissements pour le bien de tous.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre.

Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2022 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, une année où le bonheur tiendra une place de choix dans vos vies et bien sûr la santé.

A scheni Wihnàchte un a güeti Rutsch ins Neje Johr

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés

Permanences en Mairie de Weitbruch les :
13 janvier 2022 de 9 heures à 10 heures
3 mars 2022 de 9 heures à 10 heures

Vincent THIÉBAUT
Député de la 9e circonscription du Bas-Rhin
Permanence : 1 place de Neubourg - 67500 Haguenau
03 90 59 38 05
vincent.thiebaut@assemblee-nationale.fr
www.vincentthiebaut.fr
Contact : Philippe SPITZ **-** 03 90 59 38 05 - 06 76 33 60 92,
attaché parlementaire chargé de l'organisation des permanences



Je profite de la parution de ce bulletin municipal pour m'adresser aux weitbruchoises et weitbruchois afin de leur souhaiter une bonne santé, de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2022.

Dans l'espoir que cette année 2022 nous permette de retrouver le chemin vers des moments de partage et de convivialité.

Alles beschte en alle weitbruechler.

Votre Sénateur, Claude Kern

Claude KERN
Sénateur du Bas-Rhin
Contact :
10 rue Thomann - 67000 STRASBOURG
03 88 23 84 95 - c.kern@senat.fr
senateurclaudekern@gmail.com

ALSACE
Collectivité européenne

Canton de BRUMATH

Vos Conseillers d'Alsace
à votre écoute !



Votre contact :
Séverine VOGLER
03 88 76 69 50
severine.vogler@alsace.eu

Depuis le 1er janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

Christiane Wolfhugel et Etienne Wolf,
Conseillers d'Alsace du canton de Brumath.

Espace réservé au groupe
« UNE VISION D'AVENIR »



De Décembre 2020 à Novembre 2021

31 NAISSANCES

(12 filles et 19 garçons)

12 MARIAGES
13 PACS
26 DÉCÈS

Grands Anniversaires

80 ans

Georges Arlen,	le 2 janvier
Alfred Suss,	le 19 janvier
Erica Reissig née Hollender,	le 25 janvier
Charlotte Hoff née Hohweiller,	le 19 février
Colette Coquillon née Viale,	le 24 février
Bernard Zumstein,	le 5 mars
Christa Dolt née Quinzler,	le 17 mars
Willy Andres,	le 4 avril
Pierre Payen,	le 15 avril
Alfred Faullimmel,	le 18 mai
Doris Reinhardt née Lapp,	le 20 mai
Kilian Steinmetz,	le 2 août
Angela Blanck née Zitvogel,	le 10 août
Claude Payen née Henry,	le 1 octobre
Mathilde Neth née Kost,	le 11 novembre
Emile Jost,	le 15 novembre
Antoinette Kaltenbach née Maschek,	le 12 décembre

85 ans

Bernadette Spitzer née Junger,	le 4 février
Herbert Bauer,	le 13 février
Gilbert Wirth,	le 18 février
Bernadette Gangloff née Schneider,	le 3 juin
Michel Ohlmann,	le 12 juin
Alice Hoeffel née Barth,	le 13 juin
Françis Schott-Friess,	le 21 juin
Marie Reinhardt née Peter,	le 15 juillet
Willy Andres,	le 3 août
Anita Grentzinger née Gangloff,	le 23 octobre
Simone Muller née Kost,	le 29 octobre
Wernert Reissig,	le 27 décembre
Alphonsine Hohmann née Peter,	le 30 décembre

90 ans

Georges Huckel,	le 29 janvier
Marie-Louise Fernbach née Keith,	le 9 mars
Alice Kleck née Dossmann,	le 16 avril
Robert Maire,	le 16 avril
Suzanne Rau née Augst,	le 18 juillet
Suzanne Rauscher née Heinrich,	le 7 août
Marguerite Reeb née Augst,	le 1er septembre
Elise Iffer née Peter,	le 13 septembre

95 ans

Gilberte Weibel née Cheney,	le 21 juillet
Augustine Lotz née Ohlmann,	le 17 octobre
Herbert Geldreich,	le 14 novembre

DOYENS 2021

100 ans	Berthe Lefftz née Lemmel,	12 février 1921
96 ans	Robert Peter,	10 août 1925



Noces d'Or

Claude Schlewer et Brigitte née Buchs, le 16 avril

André Seyfried et Marlène née Boos, le 30 avril

Chrétien Ottmann et Madeleine née Schneider, le 30 avril

Michel Merino et Josiane née Hollender, le 2 juillet

Alfred Faullimmel et Eliane née Baldauf, le 9 juillet

Raymond Weiss et Marie-Rose née Schumayer, le 9 juillet

Jacques Muller et Jasmine née Gros, le 16 juillet

Georges Voltzenlogel et Huguette née Jung, le 6 août

Alain Chapuis et Béatrice née Sonntag, le 13 août

Joseph Fuchs et Agnès née Bronner, le 20 août

Jean-Luc Sandel et Marie-Odile née Butscher, le 15 octobre

Jean-Marc Voltzenlogel et Liliane née Fricker, le 29 octobre

Jean-Georges Fricker et Anne-Marie née Moebs, le 19 novembre

Noces de Diamant

Raymond Junger et Gabrielle née Kost, le 4 août



Claude Schlewer et Brigitte née Buchs



Jean-Marc Voltzenlogel et Liliane née Fricker



Michel Merino et Josiane née Hollender



Raymond Weiss et Marie-Rose née Schumayer



Jacques Muller et Jasmine née Gros



Joseph Fuchs et Agnès née Bronner



Raymond Junger et Gabrielle née Kost



Bravo aux enfants
du périscolaire
qui ont réalisé
les décorations
du sapin de Noël !